



## Union Européenne

### Lifelong Learning Programme

Activité clé 1 : Coopération et innovation politiques

# Projet indicateurs de la participation des parents dans l'enseignement obligatoire (IPPE)

La gouvernance des systèmes éducatifs est une question clé dans la mise en oeuvre des réformes nécessaires pour atteindre l'éducation et la formation de qualité voulue par le programme «Education et Formation 2010 ». Il n'existe pas à ce jour, d'indicateurs sur la participation des parents avec une approche basée sur les droits.

## Buts et objectifs

L'objectif du projet IPPE est de pallier au manque d'indicateurs de participation des parents dans l'enseignement obligatoire. Les indicateurs que le consortium souhaite développer permettront d'évaluer la qualité des systèmes éducatifs au travers de la participation des parties prenantes.

Le consortium adoptera une approche de l'éducation basée sur les droits. Pour ce faire, il prendra comme point de départ les études effectués par Eurydice en 1997 et 2004 La recherche partira donc des droits individuels et collectifs des parents tels qu'ils sont reconnus dans les législations des Etats membres participant au projet :

a) **Droits individuels.** Le premier droit est celui de choisir l'école qu'ils désirent pour leurs enfants. Les parents disposent en outre d'un droit de recours dans différents domaines, tels que l'évaluation ou l'orientation de leur enfant. Le droit à l'information sur les progrès de leur enfant ou sur leurs propres droits constitue un troisième droit des parents.

b) **Droits collectifs.** La participation des parents dans les structures formelles organisées du système éducatif est un phénomène récent qui s'est principalement développé à partir de 1970. Dans la majorité des pays de l'UE, la législation dans ce domaine a commencé à être appliquée dans les années 80.

## Que va produire IPPE?

1. Tout d'abord, **des indicateurs de la participation des parents** dans l'enseignement obligatoire en utilisant une approche basée sur les droits. Il est prévu de développer des indicateurs des droits individuels et collectifs étudiés par les rapports Eurydice cités.

Le projet comprendra des études dans 14 pays de l'Union européenne. Des autorités publiques responsables de l'éducation sont également associées au projet afin de permettre l'élaboration d'outils qui puissent être utilisés par les pouvoirs publics. De ce premier résultat découlent les deux produits suivants:

2. Des **modules de formation** seront mis en place à l'attention des associations des parents d'élèves membres de l'Association européenne des parents d'élèves (EPA).

3. La création d'un **Observatoire de la participation des parents**, permettra d'évaluer de manière périodique les politiques publiques dans le domaine, et aidera ainsi les gouvernements à piloter au mieux le système éducatif.

Le projet se construira en cinq étapes :

- 1) Recherche pour cadrer l'approche basée sur les droits et définir les indicateurs-hypothèses.
- 2) Recherches par pays.
- 3) Publication des résultats.
- 4) Construction de modules de formation sur l'utilisation des indicateurs pour les parties prenantes du système éducatif.
- 5) Mise en place de l'Observatoire de participation des parents.

## Partenaires du projet IPPE

Université de Bergame - Italie  
Association européenne des parents d'élèves (EPA)  
Université de Aberystwyth – Royaume-Uni  
Université de La Rioja - Espagne  
Institut de sciences de l'éducation - Roumanie  
Fondation Pro-Dignitate - Portugal  
OIDEL  
Gouvernement de La Rioja  
Gouvernement de Lombardie